

# MANDELA DAY

18 juillet 2021 15H-22H



 Place Anneessens



# TALK 1

## L'ENTREPRENEURIAT DES PERSONNES D'ORIGINE AFRICAINE

### MODÉRATEUR



### ORATEURS





# TALK 1

## L'ENTREPRENEURIAT DES PERSONNES D'ORIGINE AFRICAINE

- **Cleave DJINKOU**  
Rédacteur en chef adjoint du magazine Balle à terre  
**Modérateur**
- **Christian LEVO**  
**Rapporteur**

### PANÉLISTES

- **Isabelle GRIPPA**  
Directrice Générale de Hub.Brussels
- **Michèle Moanda**  
Fondatrice de Little Mimi Events
- **Momi Mbuze**  
Auteur, Conférencier, Entrepreneur

### Problématiques

1. Visibilité
2. Reconnaissance
3. Accès aux financements

Beaucoup d'entrepreneurs afrodescendants, face à ces problématiques, sont amenés ou continuent à travailler dans le secteur informel, parce que lourdement taxés et confrontés aux lourdeurs administratives pour la légalisation de leurs activités.

Où est l'intérêt pour ceux qui sont dans l'informel de se légaliser, si c'est pour payer plus de taxes ?

Il y a une dynamique discriminante, structurelle, qui existe partout, même dans ces lieux qui sont dits d'inclusion, parce qu'il y a un préjugé inhérent, qui n'a toujours pas été déconstruit à ces institutionnels-là, tant dans la structure, dans le fonctionnement de l'institution et dans la façon dont ils abordent la clientèle entreprenante

Il est fondamental que le politique puisse soutenir la constitution au niveau des communautés.

NOUS SOUHAITONS AVOIR UN ACCORD POLITIQUE POUR OFFICIALIZER L'ACCOMPAGNEMENT DE CES ENTREPRENEURS QUI PAR LEUR IMPLICATION APPORTENT UNE PLUS-VALUE ET UNE VALEUR AJOUTÉE DANS LA SOCIÉTÉ.

NOUS SOUHAITONS UN ACCOMPAGNEMENT OFFICIELLEMENT PAR LE SERVICE PUBLIC POUR POUVOIR LEUR PERMETTRE DE LANCER LEUR ACTIVITÉ INDÉPENDANTE OFFICIELLE, CE QUI ASSURERA LEUR RECONNAISSANCE DANS LA COMMUNAUTÉ, MAIS AUSSI AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ POUR LAQUELLE ILS S'INVESTISSENT.

# TALK 2

## CONNAISSANCE POUR RECONNAISSANCE

### MODÉRATEUR



### ORATEURS





# TALK 2

## CONNAISSANCE POUR RECONNAISSANCE

- **Yves LODONOU**  
Syndicaliste et animateur radio  
**Modérateur**
- **Christian LEVO**  
**Rapporteur**

### PANÉLISTES

- **Véronique CLETTE-GAKUBA**  
Sociologue, chercheuse doctorante au centre de recherche METICES (Migrations, Espaces, travail, Institutions, Citoyenneté, Épistémologie, Santé / ULB)
- **Esther KOUABLAN**  
Directrice du MRAX (Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Xénophobie)
- **Dido LAKAMA**  
Coordinateur de l'ASBL Change

### Problématiques

1. Problèmes des sans papiers 50ème jour de grève de la faim ;
2. Discriminations face à l'éducation, l'enseignement et l'accès à l'emploi
3. Restitution des œuvres pillées lors de la colonisation
4. Maison de la Culture Africaine pas inscrite dans les accords du gouvernement

Pour la question des sans papiers, il faut responsabiliser les politiques pour qu'ils prennent compte de la note de l'union des sans papiers qui réclame l'accès au travail, issu d'un accord à l'unanimité, émanant ainsi d'un rapport d'experts de la communauté.

LES INSTANCES POLITIQUES DEVRAIENT ACTER MÉMO ACCÈS À UN PERMIS À L'EMPLOI.

Il est déplorable que les personnes de la Communauté Africaine, pourtant largement présentes dans la société n'ont pas accès à ces zones de pouvoir et de responsabilité pour apporter aussi quelque chose en leur faveur dans les prises de décision.

Les plaintes pour cas de discrimination à l'emploi ne sont pas déposées parce qu'il y a un manque de confiance face au système judiciaire qui ne fait pas aboutir les plaintes. Le système judiciaire ne travaille pas à rendre justice à la victime de discriminations.

Nos organisations communautaires n'ont pas beaucoup de moyens pour pouvoir agir en justice, notamment en recrutant un avocat qui coûte cher.

La question de l'emploi est un gros problème pour la communauté, face au racisme institutionnel. **Il n'y a aucune volonté politique manifeste d'agir, ce qui incite à un repli communautaire.**

La Belgique n'a rien fait depuis la décennie en faveur des afrodescendants qui a été décidée depuis des années.

Il a fallu la manifestation de juin 2021 pour qu'au niveau du parlement francophone on puisse parler des attentes de la communauté noire à Bruxelles, même pas en Belgique !

Les problèmes de cette communauté ne sont pas suffisamment pris en compte et pas visibilisés du tout.

LES INSTANCES POLITIQUES DEVRAIENT SE PENCHER SUR LES PROBLÉMATIQUES DE LA COMMUNAUTÉ QUI A DE LOURDES DIFFICULTÉS D'ACCÈS À L'ÉDUCATION, L'ENSEIGNEMENT ET L'ACCÈS À L'EMPLOI, ÉLÉMENTS QUI ENTRAVENT LA DIGNITÉ HUMAINE AU SEIN DE NOS COMMUNAUTÉS AFRODESCENDANTES.

La présence des personnes politiques non afrodescendantes dans la salle représenterait la totalité du dispositif politique en présence. Rester comme ça entre nous est symptomatique d'un manque réel d'implication du dispositif politique qui bannit un rapport d'égal à égal avec les électeurs qui les portent et qu'ils doivent valablement et effectivement représenter.

Il est important que dans de telles organisations telles que la Mandela Day, la présence des membres du parti ne soit pas principalement, voire quasi exclusivement cantonnée aux élus afrodescendants alors que les responsables du parti s'affichent du côté où se déroulent simultanément les festivités. Les conférences devraient être le cœur de la Mandela Day.

Nos problèmes et préoccupations ne doivent pas systématiquement être débattus entre nous, mais aussi avec l'extérieur, d'où l'importance de la présence d'autres acteurs extérieurs à la communauté.

PLUTÔT QUE DE DÉLÉGUER LEURS COLLABORATEURS AFRODESCENDANTS ET ATTENDRE QU'ILS LEUR FASSENT RAPPORT, LES TÊTES DE PARTI DEVRAIENT PRINCIPALEMENT PARTICIPER AUX DÉBATS AVEC LA COMMUNAUTÉ QUI FAIT PARTIE DE LEUR ÉLECTORAT. NOUS ATTENDONS D'EUX UNE RÉELLE IMPLICATION FACE AUX ENJEUX ET PRÉOCCUPATIONS DE LA COMMUNAUTÉ AFRODESCENDANTE.

Pour la question de la restitution des œuvres, on souligne des avancées, certes présentes, mais relativement timides et insuffisantes de la part du Secrétaire d'État qui élude la question réparation, justice, coloniale.

Il y a de réelles zones d'ombre concernant le consentement des populations africaines pour les œuvres d'art dont l'acquisition est déclarée légitime (razzias, contraintes...)

IL EST DU DEVOIR DU POLITIQUE DE RETOURNER LA CHARGE DE LA PREUVE. CE N'EST PAS AUX POPULATIONS SPOLIÉES DE PROUVER QU'ELLES ONT ÉTÉ LÉSÉES, MAIS AU MUSÉE DE MONTRER DANS QUELLES CIRCONSTANCES CHAQUE ŒUVRE AIT ÉTÉ ACQUISE.

